

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept le 28 avril à 20 heures **30**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre FONDRILLE**.

Etaient Présents : M. LEROY Yvan - Mme BÉZIAN Maud - M. PERNIN David - M. BRANLE Olivier - Mme DECHELLE Diane M. GUISTI Christophe.

Absents excusés

Mme FOSSE Christine - Mme POULAIN Mélanie - Mme VATTÉ Delphine - M. CAVÉ Jean-Marie
Mme DESCARREGA Hélène a donné pouvoir à M. FONDRILLE Jean-Pierre

Mme DECHELLE Diane a été élue secrétaire de séance.
Le Procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

ADHÉSION MÉDECINE DU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE L'EURE

Actuellement la commune dépend du Centre de Gestion de l'Oise pour le service de médecine du travail et de prévention du personnel.

Le Centre de Gestion de l'Eure nous sollicite pour une adhésion à leur Centre.

Monsieur Le Maire suggère ce changement dès le renouvellement de la cotisation annuelle.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT C U I C A E DE MONSIEUR SAVARY VINCENT A COMPTER DU 19 MAI 2017

Le contrat de travail CAE CUI de Monsieur SAVARY Vincent se terminant le 18 mai 2017, Monsieur Le Maire suggère de le renouveler pour une période d'un an à compter du 19 mai 2017.

La période de travail pendant le contrat CAE CUI étant satisfaisante, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote « Pour » à l'unanimité, et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.

FIN DE CONTRAT C U I C A E DE M. GOURDIN MICHAËL ET EMBAUCHE EN QUALITE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE A PARTIR DU 2 JUIN 2017.

Le contrat de travail CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) de Monsieur Michaël GOURDIN se terminant le 1^{er} juin 2017, Monsieur Le Maire suggère de l'embaucher en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe « stagiaire » pour une période d'un an à compter du 2 juin 2017.

La période de travail pendant le contrat CAE étant satisfaisante, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, « Pour » à l'unanimité, et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.

PROPOSITION ACQUISITION D'UN CHAPITEAU PAR LA VILLE D'ETREPAGNY

La ville d'Etrépagny propose la vente d'un chapiteau de 5mx8m au tarif de 2500.00 euros.
Après étude de l'offre le Conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite car le prix est trop élevé.

ABRIBUS RUE DE LA POSTE

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de déposer une déclaration préalable de travaux concernant le remplacement de l'abribus rue de la poste.

Le Conseil, à l'unanimité donne son accord et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document correspondant.